



LES NOUVEAUX CRENEAUX D'INVESTISSEMENT DANS LES PAYS DE LA RIVE SUD

L'objet de mon intervention sera aujourd'hui de donner un aperçu rapide sur les nouveaux créneaux d'investissement dans les pays de la rive Sud de la méditerranée.

Je tâcherai d'abord de présenter brièvement la région dans sa dimension économique et sociale, j'en rappellerai ensuite les performances économiques sur les dernières années ainsi que les évolutions à court et moyen terme.

Ceci me permettra enfin de préciser dans quelle mesure certains secteurs pourraient raisonnablement constituer sur les années à venir une ouverture pour l'investissement privé dans la région.

I. PRESENTATION DE LA REGION

La région qui nous intéresse aujourd'hui concerne 12 pays des rives Sud et orientale de la Méditerranée : Ce sont d'une part trois pays du Maghreb : Maroc, Algérie, Tunisie, d'autre part 7 pays du Moyen Orient : Egypte, Palestine, Liban, Syrie, Jordanie, Israël et Turquie et enfin deux pays méditerranéens : Malte et Chypre.

La région bénéficie en moyenne de conditions de vie acceptables avec toutefois des variations d'un pays à l'autre relativement importantes.

La dotation en ressources naturelles : ressources du sous-sol ou ressources en eau, mais également la taille géographique, la population ou ses conditions socio-économiques peuvent varier substantiellement d'un pays à l'autre.

La région couvre une superficie totale de plus de cinq millions de kilomètres carrés et sa population s'élève à plus de 240 millions d'habitants soit autour de 4% de la population mondiale.

La population varie considérablement d'un pays à l'autre. Les plus petits pays (Chypre et Malte) ont des populations de l'ordre du demi-million d'habitant, et les plus grands dépassent les 60 millions (Egypte et Turquie).

Le PNB nominal de la région s'est élevé en 1999 à \$ 560 milliards représentant autour de 1.5% du PNB mondial et quelque 7% du total du PNB des pays en voie de développement.

La croissance démographique, habituellement élevée dans la région connaît toutefois depuis plusieurs années un ralentissement la ramenant à 1.75 % l'an.

Le revenu annuel par tête d'habitant est variable d'un pays à l'autre de la région allant de \$ 970 en Syrie à plus de 17 000 \$ pour Israël.

La moyenne se situant globalement à 2 440 \$ par habitant et par an.



II. LES PERFORMANCES ECONOMIQUES DE LA REGION ET LES GRANDES TENDANCES

La croissance économique dans la région a été globalement faible sur la dernière décennie: en dessous des performances moyennes de l'ensemble des pays en voie de développement ou même des pays industrialisés, avec toutefois des variations importantes d'un pays à l'autre : baisse nominale du niveau de vie des pays exportateurs de pétrole (Algérie) et croissance relativement soutenue dans le cas de la Tunisie.

Des facteurs externes défavorables ont contribué à ces performances globalement insuffisantes dont notamment l'instabilité politique et sociale qui a affecté plusieurs pays de la région, l'échec des négociations de paix israélo-arabes et la sécheresse endémique.

Les politiques économiques menées par les différents pays de la région ont été variables d'un pays à l'autre.

On distingue toutefois globalement certaines tendances lourdes :

- ◆ d'abord la mise en œuvre depuis une quinzaine d'années de programmes d'ajustement structurel en collaboration avec les institutions internationales : Banque Mondiale et Fonds Monétaire international ;
- ◆ ensuite une tendance générale à la libéralisation du commerce extérieur et l'ouverture des marchés nationaux à une plus grande concurrence ;
- ◆ enfin la volonté d'associer le secteur privé national ou étranger à l'œuvre de développement par la mise en place de politiques d'incitation à l'investissement et de désengagement des Etats des secteurs productifs et concurrentiels.

Des négociations avec l'Union Européenne ont été engagées par l'ensemble des pays de la région. Certaines d'entr'elles ont déjà abouti dès 1995 pour le cas de la Tunisie, du Maroc et d'Israël à la signature d'accords de partenariat et de coopération ou d'instauration d'Union douanière dans le cas de la Turquie.

Des engagements ont été pris par les différents gouvernements de la région sur des échéanciers précis de démantèlement tarifaire vis-à-vis de l'Europe.

Les conséquences pour les pays de la région sont connues : d'abord une baisse importante de la protection effective de leurs économies devant être compensée par une meilleure compétitivité et une plus grande efficacité dans l'allocation des ressources, ensuite une baisse importante des revenus publics résultant du démantèlement des tarifs douaniers : l'Europe étant le principal partenaire commercial de la région. Cette baisse devra être compensée par la recherche d'autres ressources budgétaires et l'augmentation substantielle de l'investissement direct étranger.

III. LA VOIE DU DEVELOPPEMENT

Le développement de la région passera dans les prochaines années par l'accélération du rythme de ses investissements.

Ceux-ci après avoir atteint des niveaux bas, de l'ordre de 20% du PNB, niveaux inférieurs à la moyenne des pays en voie de développement 24 % et nettement en dessous de ceux des pays émergents (autour de 30%) se sont ressaisis sur les dernières années passant en 1999 autour de : 24.1% du PNB.



Plusieurs raisons fondamentales commandent l'accélération du rythme des investissements dans la région :

- ◆ d'abord l'investissement représente le moteur de la croissance et de l'emploi et il n'y a pas d'alternative à la satisfaction de la demande additionnelle d'emplois dans la région ;
- ◆ ensuite l'investissement est le canal privilégié de transmission des technologies et du savoir faire et donc le seul garant d'une intégration réussie des pays de la région dans l'économie mondiale ;
- ◆ enfin l'investissement, dans sa composante privée est un acte volontariste qui traduit l'adhésion des milieux d'affaires aux politiques macro-économiques développées et valide leur pertinence.

Quatre secteurs me semblent aujourd'hui être porteurs en matière d'opportunités d'investissements dans la région :

- ◆ D'abord les infrastructures : au sens large, cela concerne : l'électricité (production, transport, et distribution), les télécommunications (traditionnelles, cellulaires terrestres ou satellitaires, Internet), les systèmes de transport (y compris les chemins de fer, les ports, aéroports, routes et autoroutes ...), l'alimentation en eau potable et l'assainissement ;
- ◆ Ensuite les services à haute valeur ajoutée : cela va de l'ingénierie informatique, au développement de logiciels, au conseil, aux services de santé, d'éducation à la maintenance industrielle ou aux services financiers ;
- ◆ Ensuite également la distribution : longtemps considérée comme parent pauvre, sa modernisation est à la fois inéluctable et nécessaire ;
- ◆ Enfin je retiendrai un secteur industriel parmi tous les autres : celui de l'agro-alimentaire.

1. Les infrastructures

Les systèmes de production, de financement et de gestion des infrastructures ont été caractérisés jusque là par des investissements lourds, une recherche d'économies d'échelle aboutissant à des situations de monopoles, une fonction de facteur intermédiaire de production, des effets réseaux significatifs et des difficultés de recouvrement des coûts.

Tout ceci a souvent abouti à des situations de monopole de fait ou de droit des infrastructures.

Il en a souvent résulté des insuffisances en matière d'adéquation de l'offre d'infrastructure aux besoins, de qualité des services offerts et d'efficacité pour la collectivité, des investissements réalisés.

Ces insuffisances ont été dans le passé des facteurs limitatifs au choix des pays en question comme destination de l'investissement direct étranger.

L'examen de l'état des infrastructures dans les pays de la région permet de constater :



- ◆ D'importantes disparités d'un pays à l'autre : les pays les mieux dotés en infrastructures n'étant pas nécessairement ceux ayant eu dans le passé les plus grandes facilités financières ;
- ◆ La consommation électrique par habitant et par an varie dans un rapport de 1 à 12 entre le Maroc et Israël. Paradoxalement, elle est l'une des plus faibles en Algérie, grand pays producteur d'énergie.
- ◆ En matière de gestion et de maintenance : Israël, le Maroc et la Tunisie semblent bénéficier d'une meilleure maîtrise des opérations : les pertes électriques en réseaux y sont comparables à celles des pays industrialisés et sont au tiers de la moyenne des autres pays de la région.
- ◆ Les taux de connexion de la région au téléphone ou à Internet, ainsi que le taux d'équipement en ordinateurs personnels restent très en deçà de ceux des pays développés (moins de 100 lignes pour 1000 habitants pour le téléphone dans la plupart des pays de la région hors Israël, La Turquie et Le Liban).
- ◆ Le constat est analogue en matière d'accès des populations de la région à l'eau potable ou à l'assainissement : 45 millions de personnes n'ont pas accès à l'eau potable dans la région, tandis que les eaux usées urbaines ne sont traitées qu'à hauteur de 20% contre une moyenne de 60 à 70% en Europe et aux Etats Unis d'Amérique.

Cela constitue autant de gisements en termes d'investissement et de développement pour la région et cela passera nécessairement par deux approches complémentaires et parallèles :

- ◆ L'accélération du désengagement des Etats de la région des secteurs concurrentiels ;
- ◆ L'association du secteur privé, national ou étranger, au financement, à la production et à la gestion des infrastructures jusque là considérées comme relevant de la mission directe de l'Etat.

2. Les services à haute valeur ajoutée

Le commerce des services croît à l'échelle internationale à un rythme nettement plus important que le commerce des biens.

La situation des services financiers dans la région : services bancaires ou services d'assurances notamment est largement en deçà des exigences de l'intégration des économies de la région dans des espaces économiques plus larges et leur ouverture à l'économie mondiale.

Le secteur bancaire, en mal de réformes et de restructurations reste, dans les principaux pays de la région : Turquie, Egypte, Algérie, Syrie mais également à un degré moindre en Tunisie, fragile, archaïque et souvent plombé par ses mauvaises créances.

Le secteur des assurances, dont le niveau du développement pourrait être mesuré par le taux de pénétration de l'ensemble des primes collectées au PIB, reste historiquement archaïque car peu ouvert à la concurrence et aux influences extérieures.



Dans l'ensemble des pays de la région, des programmes de restructuration et de modernisation du secteur financier sont mis en œuvre par les pouvoirs publics avec l'assistance de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International.

Mais force est de constater que le rythme de ces réformes est lent, que les pesanteurs administratives restent importantes, que le désengagement des Etats du secteur et son ouverture à la participation étrangère, seul gage à mon avis d'une modernisation réussie tardent à venir.

Le développement d'autres services à haute valeur ajoutée dans la région tels que l'ingénierie informatique, les services de santé ou les services d'éducation présentent à la fois des avantages compétitifs, mais également des besoins inéluctables et insatisfaits et des champs de coopération privilégiés avec nos partenaires traditionnels européens.

3. La distribution

La situation de la distribution varie d'un pays à l'autre de la région en fonction des traditions historiques en matière de participation étrangère au capital des sociétés de distribution commerciale.

Il n'en demeure pas moins, que prédominant dans la région les petits commerces de proximité, ne répondant plus totalement aujourd'hui aux exigences de la modernité à la fois sur le plan sanitaire et de l'hygiène, mais également sur le plan économique d'une meilleure gestion des stocks, des flux, des prix et de la qualité.

La distribution moderne avec ses différents niveaux et circuits : hyper-marchés, supermarchés, supérettes et commerces de proximité, mais également avec ses fonctions horizontales de centrales d'achat, de centres d'entreposage et de conditionnement et avec ses exigences et ses capacités à les faire respecter en matière de normes de qualité, d'emballage et de prix, est une orientation inéluctable dans le sens de la modernisation des économies de la région.

Plusieurs idées reçues doivent être dépassées en la matière :

- ◆ la grande distribution ne tue pas l'industrie, elle la tire plutôt vers le haut en traquant les exigences de qualité et de prix d'une masse de consommateurs jusque là marginalisés par leur dispersion ;
- ◆ Elle ne détruit pas l'emploi, non plus, mais contribue à en transformer la structure et à en relever le niveau en introduisant de nouvelles fonctions technologiquement évoluées.

4. L'industrie agro-alimentaire

La région est aux portes de l'Europe : marché important et au pouvoir d'achat élevé.

Le climat de la région, ses traditions culturelles, ses avantages compétitifs en font un partenaire potentiel important pour l'approvisionnement du marché européen.

A part Israël et la Turquie, l'industrie agro-alimentaire est peu développée dans la région. Elle reste essentiellement une industrie de première transformation.

Longtemps protégée de la concurrence étrangère, car considérée comme un maillon sensible dans l'approvisionnement des populations urbaines, l'industrie agro-alimentaire n'a jamais ressenti la pression d'une nécessaire modernisation.



L'ouverture récente et graduelle des économies de la rive sud mais également l'augmentation du pouvoir d'achat de leurs populations créent aujourd'hui les conditions historiques d'une mutation réussie de leur industrie agro-alimentaire.

Cette mutation passe par des partenariats avec les grands groupes internationaux détenteurs du savoir faire et des circuits de distribution.

Les exemples abondent en Tunisie notamment sur les dernières années de tels partenariats porteurs d'opportunités nouvelles et de diversifications réussies.

Le développement des IAA dans les PSEM sera marqué durant les prochaines années par un phénomène de convergence des stratégies d'exportation et de substitution d'importation. L'opposition traditionnelle entre ces deux grandes orientations de développement des IAA sera de moins en moins vraie à l'avenir. La transmission des modes de consommation et des technologies de production, la libéralisation progressive des échanges et les baisses des protections tarifaires et non tarifaires, tendent à atténuer la dichotomie entre marché national et marché international. De plus en plus, les critères de compétitivité exigés du premier ressembleront à ceux du second : différenciation du produit adaptée aux exigences des consommateurs, maîtrise des coûts et de la logistique, qualité totale, communication prenant appui sur de grandes marques.

Je vous remercie pour votre attention.